

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

HIS 4523-20 : Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté

Hiver 2012

Mercredi, 9h30 à 12h30

Professeure : Magda FAHRNI
Bureau : A-6205
Téléphone : 514.987.3000, poste 8300
Courriel : fahrni.magda@uqam.ca

Disponibilités : le mercredi, de 14h00 à 16h00; et sur rendez-vous



PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME ET OBJECTIFS :

Ce cours de deuxième niveau vise à explorer l'histoire de la famille au Québec du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Il vise également à sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux enjeux contemporains en matière de politiques familiales et à susciter une réflexion sur l'apport de l'histoire à la compréhension du présent. À la fin du cours, les étudiantes et les étudiants devraient avoir acquis:

- Une connaissance de l'histoire de la famille au Québec du XVII^e siècle à nos jours
- Une familiarité avec l'historiographie de la famille et les débats propres à ce champ
- Une compréhension de la périodisation, des méthodes, des sources et des concepts employés par ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire de la famille

CONTENU DU COURS :

Ce cours vise à retracer l'histoire de la famille au Québec du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Seront examinés les rapports au sein de la famille (rapports affectifs, rapports économiques, rapports sociaux de sexe, rapports entre les générations), ainsi que les liens entre la famille et d'autres institutions, notamment l'État, les Églises catholique et protestantes, l'école et le marché du travail.

Les cinq premiers cours examineront les transformations importantes qu'a connues la famille québécoise entre 1600 et 1970. Les cours suivants traiteront de différentes dimensions de la vie familiale : la reproduction; la contraception; l'avortement; le monde de l'enfance; l'invention de l'adolescence; le veuvage; le remariage; l'adoption; le rôle du père; le rôle des parrains et des marraines; la montée des « experts » et les politiques sociales et familiales de l'État; le divorce; la violence conjugale et la violence faite aux enfants. Nous terminerons le cours en examinant la multiplication de formes et de pratiques familiales depuis les années 1970, notamment l'union libre, le mariage entre personnes de même sexe, la procréation assistée et l'adoption internationale.

FORMULE PÉDAGOGIQUE :

Le cours sera donné sous forme magistrale. Cependant, il y aura du temps consacré chaque semaine aux activités en petits groupes et aux discussions à propos des lectures communes. La participation active des étudiantes et des étudiants est encouragée.

CALENDRIER :

Cours 1

Le 11 janvier Présentation du cours : la famille a-t-elle une histoire?

Cours 2

Le 18 janvier Familles amérindiennes et françaises en Nouvelle-France (1600-1760)

Lectures : Denise Lemieux, *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985), Chapitre 1, « Des familles entre l'ancien et le nouveau monde », p. 19-49.

Danielle Gauvreau, « À propos de la mise en nourrice à Québec pendant le régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XLI, 1 (été 1987) : 53-62.

Cours 3

Le 25 janvier

Familles préindustrielles (1760-1860)

Lecture : Serge Gagnon, *Mariage et famille au temps de Papineau* (Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993), Chapitre 5, « Malheur des unes, bonheur des autres? », p. 205-264.

Cours 4

Le 1^{er} février

Familles à l'époque de la Révolution industrielle (1860-1918)

Lectures : Bettina Bradbury, « L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation : Montréal dans les années 1870 », p. 287-318, dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont (dir.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec* (Montréal, Boréal Express, 1983).

Sherry Olson et Patricia Thornton, « Familles montréalaises du XIX^e siècle : trois cultures, trois trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, 21, 2 (1991) : 51-75.

Cours 5

Le 8 février

Familles « modernes » (1918-1970)

Film : *La famille de 1950*

Lectures : Denise Girard, *Mariage et classes sociales. Les Montréalais francophones entre les deux Guerres* (Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'IQRC, 2000), Chapitre 1, « Le temps des amours : genèse et formation du couple », p. 33-74.

Denyse Baillargeon et Élise Detellier, « La famille québécoise d'hier à aujourd'hui (1900-2000) », p. 331-356, dans *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, dir. Marie-Christine Saint-Jacques et al. (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004).

Cours 6

Le 15 février

Familles reconstituées, familles élargies : veuvage, remariage, adoption, parrains et marraines

Lectures : Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France* (Montréal; Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006), Chapitre 2, « Se remarier ou pas », p. 35-57.

Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle 1880-1940 : Âges de la vie, maternité et quotidien* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989), p. 339-346 : « Le temps du veuvage », « Les remariages », « Les dons d'enfants ».

Cours 7
Le 22 février

EXAMEN DE MI-SESSION

Cours 8
Le 29 février

SEMAINE DE LECTURE

Cours 9
Le 7 mars

La vie reproductive : fécondité, maternité, contraception, avortement

Film : *De mère en fille* (Anne Claire Poirier, 1968)

Lectures : Denyse Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970* (Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2004), Chapitre 1, « Une 'mauvaise mère' nommée Québec », p. 33-64.

Andrée Lévesque, *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres* (Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1989), Chapitre 5, « La maternité refusée », p. 97-120.

Cours 10
Le 14 mars

Et le père?

Lectures : Cynthia S. Fish, « La puissance paternelle et les cas de garde d'enfants au Québec, 1866-1928 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4 (printemps 2004) : 509-533.

Vincent Duhaime, « 'Les pères ont ici leur devoir' : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4 (printemps 2004) : 535-566.

Cours 11
Le 21 mars

La famille et l'État

Lecture : Dominique Jean, « Le recul du travail des enfants au Québec entre 1940 et 1960 : une explication des conflits entre les familles pauvres et l'État providence », *Labour/Le Travail*, 24 (automne 1989) : 91-129.

Cours 12
Le 28 mars

Des aspects sombres de la famille : violence familiale et inceste
REMISE DU TRAVAIL ÉCRIT

Lectures : Marie-Aimée Cliche, *Maltraiter ou punir? La violence envers les enfants dans les familles québécoises 1850-1969* (Montréal, Boréal, 2007), Chapitre 2, « La violence vécue dans les familles, 1850-1919 », p. 45-82.

Marie-Aimée Cliche, « Du péché au traumatisme : l'inceste, vu de la Cour des jeunes délinquants et de la Cour du bien-être social de Montréal, 1912-1965 », *Canadian Historical Review*, 87, 2 (juin 2006) : 199-222.

Cours 13
Le 4 avril

Le monde de l'enfance et l'invention de l'adolescence

Film : *L'adolescence, une invention récente* (ONF, 1968)

Lectures : Peter Gossage, « Les enfants abandonnés à Montréal au 19^e siècle : la crèche d'Youville des Sœurs Grises, 1829-1871 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XL, 4 (printemps 1987) : 537-559.

Gaston Desjardins, *L'amour en patience : la sexualité adolescente au Québec, 1940-1960* (Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995), Chapitre 11, « Érotisme et culture de 'jeunes' », p. 215-226.

Cours 14
Le 11 avril

Nouvelles pratiques familiales : le divorce, l'union libre, le mariage homosexuel, la procréation assistée, l'adoption internationale

Documentaire : *Adoption internationale : pas qu'un conte de fées* (Radio-Canada, 2003)

Lectures : Renée Dandurand, *Le mariage en question. Essai sociohistorique*, 2^e édition (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991), Chapitre 1, « Des années de changements latents 1960-1969 », p. 23-64.

Laurence Charton, « Le mariage homosexuel à la lumière des dispositifs d'alliance et de sexualité », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 1 (automne 2006) : 55-62.

Cours 15
Le 18 avril

EXAMEN FINAL

ÉVALUATION PROPOSÉE : deux examens; un travail écrit.

1. Examen de mi-session

L'examen de mi-session aura lieu **le 22 février 2012**. Il portera sur les cours magistraux et sur les articles qui se trouvent dans le recueil de textes. Il comportera des questions-identification et des questions-développement. Ce sera un examen à livres fermés. L'examen de mi-session comptera pour **30%** dans le calcul de la note finale.

2. Travail écrit

Pour votre travail écrit, il faudra d'abord constituer et analyser un dossier de presse sur un enjeu familial actuel (adoption internationale; nouvelles technologies de reproduction/procréation assistée; mariage entre personnes de même sexe; punitions corporelles; homoparentalité; etc.). Par la suite, il faudra contextualiser cet enjeu actuel en l'inscrivant dans l'histoire de la famille au Québec, à la lumière de ce qu'on a vu dans le cours et en faisant explicitement référence à des lectures faites dans le cadre du cours ou qui figurent dans la Bibliographie du cours. La démarche à suivre et les consignes pour cet exercice vous seront remises par écrit ultérieurement. Ce travail, d'environ **8 pages dactylographiées, à double interligne**, doit être remis **le 28 mars 2012**. Il comptera pour **35%** dans le calcul de la note finale; les critères d'évaluation seront fournis séparément.

3. Examen final

L'examen final aura lieu **le 18 avril 2012**. Il portera sur les cours magistraux et sur les articles qui se trouvent dans le recueil de textes. Il comportera des questions-identification et des questions-développement. Vous aurez droit à vos notes de cours, mais vous ne pourrez pas consulter votre recueil de textes pendant l'examen. L'examen final comptera pour **35%** dans le calcul de la note finale.

LECTURES OBLIGATOIRES :

Toutes les lectures énumérées dans ce plan de cours sont obligatoires ; vous les trouverez dans le recueil de textes, disponible à la COOP-UQAM.

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie sera distribuée lors du deuxième cours. Vous pourrez vous servir de cette bibliographie pour votre travail écrit.

Il a été décidé « qu'en conformité avec la politique du département, le français soit considéré comme un critère d'évaluation à part entière pour chacun des travaux et examens réalisés par les étudiantes et étudiants et que cette exigence soit formellement rappelée dans tous les plans de cours du département » (**Résolution AD 11-05-06-81**).

Pour la politique du département, veuillez lire le paragraphe correspondant à la page 5 du *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire* : « la **correction du français** fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit ».

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.ugam.ca